

## Il faut défendre Mohamed Louizi, v

Enseignant et chercheur indépendant, Mohamed Louizi, auteur de travaux lumineux sur l'islamisme et créateur du blog "Ecrire sans censures !", est la cible des Frères musulmans depuis qu'il a osé quitter l'organisation. Ils veulent le faire taire... Soutenons-le !

**M**ohamed Louizi est une des grandes consciences du mouvement laïque et universaliste, l'un des plus fins connaisseurs de la galaxie des Frères musulmans, un enquêteur et un analyste des plus fiables et des plus rigoureux, un homme droit, juste, intègre et courageux. Un croyant et un authentique républicain. Un homme d'honneur et un lanceur d'alerte respecté.

Mohamed Louizi est la cible d'une puissante organisation islamiste qui a décrété sa mort sociale et concentre sur lui sa force de tirs. Sa connaissance de leur stratégie comme de leurs réseaux les inquiète, les ébranle : les Frères musulmans ont donc décidé de le faire taire.

Ainsi, en deux ans, pas moins de six procès en diffamation, visant des articles dûment étayés et sourcés qu'il a publiés sur son blog, se sont abattus sur Mohamed Louizi. Cette stratégie, connue sous l'expression de « djihad judiciaire » est mise en œuvre contre ceux qui se dressent contre le totalitarisme islamiste. Beaucoup en ont déjà fait les frais, mais la concentration des attaques sur Mohamed Louizi comme le nombre de procès intentés montrent combien les islamistes sont acharnés à sa perte.

Tous les procès jugés à ce jour (trois sur les six) ont été gagnés par Mohamed Louizi. Mais le harcèlement ne s'arrête pas. Il faut dire que l'argent ne manque pas à la galaxie fréro-salafiste pour financer son « djihad des tribunaux ». Le temps aussi joue pour eux : ils sont patients, très patients.

Les lanceurs d'alerte n'ont malheureusement pour eux ni la ressource du temps ni celle de l'argent : entre la pression, les insultes, les menaces de mort, les tentatives de déstabilisation psychologique, la menace judiciaire et le coût humain et financier des procès – aggravé par le fait que les juges indemnisent rarement la victime d'un tel acharnement judiciaire –, tout est mis en œuvre pour faire craquer humainement celui ou celle qui dénonce les procédés des islamistes de la frérosphère.

A qui prend la peine de les lire et de les écouter attentivement, les mouvements islamistes ne font pas mystère de leur volonté de convertir nos démocraties occidentales à leur idéologie, pas plus qu'ils ne dissimulent leur intérêt à instrumentaliser notre justice à cette fin. Le « djihad judiciaire » n'est que la mise



Stéphane Morlaye / voix du nord / mauppp

Mohamed Louizi est notamment l'auteur de *Pourquoi j'ai quitté les Frères musulmans : retour éclairé vers un islam apolitique* (Michalon, 2016) et de *Plaidoyer pour un islam apolitique. Immersion dans l'histoire des guerres des islams* (Michalon, 2017).

en œuvre d'une stratégie annoncée et décryptée dans de nombreux articles, et employée en France contre de plus en plus d'intellectuels, de journalistes ou de militants laïques.

Les islamistes – et certains de leurs alliés conscien- cieux – continuent d'attaquer, même s'ils perdent quasi systématiquement. Parce que leur objectif n'est pas de gagner mais d'instiller la peur et le découragement, d'épuiser leurs adversaires. Le message des islamistes est clair : « Cet acharnement ne cessera que lorsque vous aurez cessé vos critiques, vos analyses, vos décryptages. La République ne peut pas nous arrêter, elle n'est pas assez puissante pour vous protéger. »

L'instrumentalisation du droit par les Frères musulmans et leurs affidés est destructrice tant pour la personne ciblée que pour l'image de notre justice, mise en scène comme naïve, manipulable, sans ressource face à la violence politique.

De surcroît, au-delà de l'utilisation certes conforme au droit mais néanmoins abusive de nos droits individuels, ces derniers semblent parfois bénéficier d'une mansuétude particulière.

# ctime de "djihad judiciaire"

Ainsi, la plainte dont Mohamed Louizi est la cible aujourd'hui a été déposée par une activiste contre laquelle il avait déjà eu l'occasion de porter lui-même plainte récemment. Cette activiste l'avait qualifié d'« hérétique » et d'« apostat » sur les réseaux sociaux, accusation qui le mettait indiscutablement en danger de représailles, y compris physiques, de la part des fondamentalistes musulmans.

## PLAINE SANS SUITE

Cette plainte déposée par Mohamed Louizi n'a eu aucune suite. Lorsqu'il l'a évoquée lors de l'interrogatoire qu'il a subi à la suite de la plainte déposée à son encontre par ladite activiste, à sa grande surprise, le commissariat fut incapable de la retrouver : la plainte déposée par Mohamed Louizi semble avoir disparu !

La « perte » de cette plainte, si elle est avérée définitive, prend une signification d'autant plus lourde que, dans un article de 2016, Mohamed Louizi avait déjà signalé deux autres cas où des enquêtes et des instructions contre l'islamiste Hassan Iquioussen étaient au point mort plusieurs années après leur ouverture.

Force ne doit pas être donnée à l'argent contre la liberté d'expression des citoyens. La meilleure arme contre la République, la démocratie et la laïcité va-t-elle bientôt être la saisine des tribunaux par les ennemis de la liberté ? C'est ce qui se passera si l'Etat ne prend pas des dispositions pour rendre le « djihad

judiciaire » très coûteux, risqué et donc dissuasif pour ses auteurs.

Traqué, poursuivi, attaqué, Mohamed Louizi est à bout de forces. Il est sorti de ses procès judiciairement victorieux mais économiquement perdant.

Le dernier coup qui lui a été porté, la disparition de sa plainte, l'a tellement blessé qu'il a entamé une grève de la faim. Pour se faire entendre, il n'a trouvé d'autre solution que de mettre sa vie dans la balance. Le mouvement de solidarité que cette annonce a entraîné, sur les réseaux sociaux, dans la presse, lui a montré qu'il n'était pas seul

et que les Français partageaient ses préoccupations et répondaient à son appel. Il a accepté de renoncer à cette grève de la faim – mais la situation ayant motivé cette grève de la faim n'a pas évolué pour autant.

Vous qui êtes nos représentants, notre justice, notre gouvernement : vous êtes les défenseurs de notre contrat social. N'abandonnez pas à la violence des islamistes ceux

qui portent haut les valeurs de notre République. Ne laissez pas le « djihad judiciaire » se poursuivre impunément. Il est encore temps d'ouvrir les yeux sur ce qui se joue ici et maintenant, dans notre République qui doit rester un Etat de droit. ■

**N'ABANDONNEZ PAS À  
LA VIOLENCE ISLAMISTE  
CEUX QUI PORTENT  
HAUT LES VALEURS DE  
NOTRE RÉPUBLIQUE.**

### Les premiers signataires :

Waleed al-Husseini, essayiste  
Clément Bénech, romancier  
Georges Bensoussan, historien  
Marie-Eve Bensoussan, chef  
d'entreprise, militante républicaine  
Betty-Bente Hansen, conseil  
éditorial  
Corinne Berron, auteur  
Pierre Bouchacourt, militant laïque  
Laurent Bouvet, professeur  
de science politique  
Stéphane Breton, cinéaste  
et ethnologue  
Pascal Bruckner, écrivain  
et philosophe  
Sophie Burin, citoyenne  
et militante laïque  
Fabien Cheymol, chef d'entreprise et  
militant républicain  
Daniel Corwin, entrepreneur  
Janique Deldève, militante  
républicaine

Sandrine Delgallo, professeur des  
écoles  
Saïd Derouiche, coach de vie  
Hocine Drouiche, imam de Nîmes  
David Duquesne, infirmier libéral et  
militant républicain  
Jean-Jacques Erbstein, médecin  
et écrivain  
Alexandre Feigenbaum, chercheur  
Sylvain Fersztman, militant  
républicain  
Alain Finkelkraut, philosophe  
et académicien  
Céline Florentino, rééducatrice en  
Rased  
Patrice Franceschi, écrivain  
Renée Fregosi, philosophe  
Gabriel Gras, biologiste  
Renaud Gaudillat, militant laïque  
Christian Gaudray, vétérinaire  
Lucile Gellman, psychologue  
Jacques Athanase Gilbert,  
professeur de littérature comparée

André Gomar, retraité SNCF  
Martine Gozlan, journaliste  
Mohammed Guerroumi, responsable  
de la mosquée Assalam de Nantes  
Claude Habib, professeur des  
universités  
Marie Ibn Arabi-Blondel, enseignante  
Philippe d'Iribarne, directeur  
de recherche au CNRS  
Liliane Kandel, sociologue  
Alexandra Laignel-Lavastine,  
philosophe, historienne des idées  
Joseph Laroche, professeur  
de science politique  
Damien Le Guay, philosophe  
Bernard de La Villardière, journaliste  
Barbara Lefebvre, enseignante  
Jérôme Maucourant, économiste  
Fabienne Meka, intermittente  
du spectacle et militante laïque  
Abdelghani Merah, sans profession  
Gil Mihaely, historien et journaliste  
Isabelle Mity, professeur agrégée

Patrick Pelloux, médecin urgentiste  
Céline Pina, essayiste  
Monique Plaza, docteur  
en psychologie  
Patrice Quarteron, boxeur  
Jean Queyrat, documentariste  
Charles Rojzman, psychosociologue  
et philosophe  
Boualem Sansal, écrivain  
Dominique Schnapper, sociologue  
Hélène Serres, comédienne  
Brahim Slimani, entrepreneur  
Assia Smail, militante laïque  
Pierre-André Taguieff, politologue et  
historien des idées  
Jacques Tarnero, sociologue  
Bruno Tinel, économiste  
Semira Tlili, responsable service  
clients et militante laïque  
Michèle Tribalat, démographe  
Caroline valentin, essayiste  
David Vallat, auteur  
Sophie Valles, auteur

Eric Vanzielegem, documentaliste  
Fawzi Zouari, écrivain et journaliste

### Tribune rédigée

à l'appel des collectifs :

#Reseau1905

Collectif Femmes sans voile

d'Aubervilliers

Comité 1905 Auvergne-Rhône-Alpes

Conseil des ex-musulmans

de France

Esprit laïque

La France de Marianne

Laïcité 06

Laïcité 30

Observatoire de la laïcité

de Saint-Denis (OLSD)

Observatoire de la laïcité

du Val-d'Oise (Olvo)

Printemps républicain

Union des familles laïques (Ufal)

Viv(r)e la République (VLR)

Voir et dire ce que l'on voit